



Vous avez dit : « Oblats » ? ...

Pour toutes ces femmes et tous ces hommes, qui, comme les sœurs de la communauté, sont de différents milieux, être « oblat » c'est répondre à une vocation personnelle pour approfondir la vie baptismale à la lumière de la Règle de saint Benoît, en union avec un monastère de Bénédictines.

Ils s'engagent à s'unir à la vie de prière de la Communauté. Ils s'engagent à un lien avec la Communauté (lettres, mails, téléphones, aides ponctuelles et gratuites (visibles ou non visibles), « journée des oblats » « retraite annuelle des oblats » ... pour un soutien spirituel réciproque, en évitant toute dépendance affective ou autre (les oblats doivent vivre dans leur milieu familial, milieu de travail, etc., leur engagement d'oblature et c'est ce que font la majorité des oblats).

Il y a une nécessité de proximité et de distance !

L'Oblature est une vie avant d'être une institution ; et elle a un visage particulier d'un monastère à l'autre ; et il y a même des monastères qui n'ont pas d'oblature.

Les étapes vers l'Oblation

La demande d'une personne pour devenir oblat suppose des liens spirituels sérieux existant déjà avec le monastère auquel on désire appartenir.

On aura à discerner s'il y a appel réel de Dieu. Après présentation à la communauté, le temps de cheminement est d'un an environ.

L'oblation permet à l'oblat d'établir un lien privilégié, fraternel et spirituel avec la communauté, lors d'une célébration à l'église du monastère où il « s'engage à suivre le Christ dans un effort persévérant de conversion évangélique ».

L'oblat contribue au témoignage du monastère dans le monde. Ce lien de l'oblat avec le monastère l'aide à prendre davantage conscience de ses responsabilités humaines là où il est.

Les liens avec la communauté

Par l'intermédiaire de la responsable des oblats, le monastère assure à chaque oblat :

- ▶ La participation à la vie de prière de la Communauté (ils établissent leur temps de prière en communion avec nous)
- ▶ L'accompagnement spirituel (des RV au monastère ou par mail)

- ▶ Une formation doctrinale et spirituelle permanente (Vatican II ; RB etc.)
- ▶ La possibilité de contacts avec le monastère : séjours, retraite annuelle, Journées des oblats (3 par an), correspondance suivie et relations par mail, aux principales fêtes et solennités ou événements communautaires particuliers etc.

C'est ainsi que le monastère doit prendre conscience de l'existence de ses oblats et s'en sentir responsable et proche dans la prière, dans la communion.

Les Oblats

De leur côté les oblats se sentent solidaires de leur monastère :

- ▶ Par la prière avec nous et pour nous.
- ▶ Par l'intérêt porté à la vie du monastère, à ses joies et à ses peines, et à son insertion dans l'Église d'aujourd'hui ; cet intérêt doit s'étendre à la confédération Bénédictine tout entière (le SOB).
- ▶ et aussi par le partage des valeurs humaines et spirituelles.

Leurs relations avec un même monastère établissent entre les Oblats eux-mêmes des liens de fraternité.

L'objectif est de les aider aussi à développer des liens avec d'autres monastères, (en décembre 2013, nous étions au monastère de Vanves) ; ceci est l'objectif du SOB (Secrétariat des Oblatures Bénédictines), fondé en 1966.

La vie des oblats

Les oblats prolongent, dans le monde, la vie de leur monastère, et glorifient Dieu avec toute l'Église.

Les oblats n'ont d'autre règle que la Règle de saint Benoît dont elles essaient de vivre l'esprit dans leur vie de famille, de célibataire, de travail.

<https://www.le-sob.fr/>